

# LES JARDINS DE COCAGNE SOLIDARITE NORD ET SUD

Bulletin No 27 \* mai 2001

## Union des coopératives de femmes EL WANE en Mauritanie

Cher(e)s ami(e)s,

Dans ce bulletin, nous vous présentons un nouveau partenaire des Jardins de Cocagne dans le Guidimakha, au sud de la Mauritanie: l'**Union des coopératives de femmes El Wane**

La région du Guidimakha est la région la plus démunie dans la zone de notre intervention. Rien des grands programmes de développement n'arrive jusqu'aux villages du Guidimakha. C'est pour cette raison que les quelques actions que nous finançons depuis trois ans directement auprès des bénéficiaires ont fait un bruit tel que les Jardins de Cocagne sont aujourd'hui connus dans toute cette région. Pendant notre dernière mission, nous étions vraiment surpris de l'accueil et des demandes de collaboration qui venaient de toutes parts: du ministère du Développement aux coopératives, en passant par les mairies. Il est évidemment impossible de répondre à une telle demande et il serait intéressant de convaincre d'autres ONG à venir travailler dans cette région.

Nous connaissons l'Union des coopératives de femmes *El Wane* depuis deux ans. Pendant ce temps, nous avons pu établir les bases d'un partenariat qui nous permettent aujourd'hui de déposer à la Fédération Genevoise de Coopération une première demande de financement d'une somme de 64'199 CHF pour un projet de deux ans. Il s'agit essentiellement de mettre en place un programme de formation et d'alphabétisation, de renforcer le fonds de crédit et d'installer un atelier de fabrication de grillages pour la protection des jardins maraîchers et des plantations de gommiers.

### **Origine et fonctionnement des coopératives et de l'Union**

La région du *Guidimakha* est une zone rurale dans laquelle la majorité de la population vit des activités agricoles et artisanales. Dès lors, **face aux fortes contraintes naturelles – le manque d'eau et l'enclavement chronique** – qui sont autant de facteurs limitant les potentialités de développement, **ces populations s'organisent en associations** de toutes sortes. Aujourd'hui, certaines d'entre elles vont jusqu'à se fédérer constituant ainsi une base solide pour la valorisation des initiatives collectives.

La multiplication des coopératives professionnelles est un **phénomène relativement récent**. Mais il n'est pas facile de remonter aux origines exactes de ce mouvement d'une ampleur croissante: en général, leur création a été suscitée par l'action des intervenants extérieurs (programme War on Want, Association française des Volontaires du Progrès (AFVP), Groupe de Recherches et de Réalisation pour le Développement Rural (GRDR), Vétérinaires sans frontières (VSF)). Les services étatiques (Délégation du M.D.R.E, le ministère du Développement Rural et

de l'Environnement) ont contribué à leur émergence en favorisant leur démarche de reconnaissance auprès de leur ministère de tutelle.

**Ces coopératives** sont des organisations de base professionnelles, c'est-à-dire que les adhérents se regroupent autour d'une (ou plusieurs) activité(s) qu'ils pratiquent en commun et qu'ils cherchent à rendre plus efficiente(s). Elles comptent entre 25 et 150 membres, elles sont composées chacune d'une **assemblée générale** et d'un **bureau** qui assure la gestion quotidienne (cotisations, équipements, produits de vente...). Toutes les coopératives sont **essentiellement constituées par les femmes et composées de femmes** (il n'y a qu'une faible proportion d'hommes qui mettent leur main-d'œuvre à disposition pour les gros travaux) et elles font du **maraîchage**. C'est leur activité première. Au début, les surfaces étaient réduites et permettaient juste de compléter et d'enrichir l'alimentation quotidienne. Mais de plus en plus, au gré des formations et des appuis techniques dont les femmes ont pu profiter, les jardins s'agrandissent et une partie de la production est commercialisée. En outre, **les activités de ces coopératives sont diversifiées**, puisque ces femmes s'adonnent à l'artisanat (tressage de nattes, tricot, tannage de peaux, confection de savon...), elles pratiquent l'agriculture en hivernage, l'embouche, le petit commerce et elles ont initié des expériences de micro crédits (pour l'achat des semences).

**Chaque coopérative a des activités et un fonctionnement qui lui sont propres.** L'Union ne connaît pas dans le détail les activités des coopératives qui la constituent. Leurs revenus proviennent essentiellement des activités menées à partir des crédits octroyés par l'Union (maraîchage, artisanat, embouche, cueillette). **Les bénéficiaires sont généralement utilisés par les femmes pour répondre aux besoins familiaux.** De même, l'activité de petit commerce permet de faciliter l'approvisionnement en produits de première nécessité à des prix abordables.

## **Bref historique de l'Union El Wane**

Forte de son expérience acquise au niveau de la localité de *Djégui Amar Noh*, la coopérative *Zem-Zem* (150 membres) a voulu **impulser une dynamique intervillageoise** susceptible de répondre encore davantage aux besoins communs.

Sous le nom maure de « *El Wane* » (« *Les couleurs* ») cette fédération regroupe aujourd'hui seize coopératives de la commune de *Arr*, deux de *Gouraye* et une de *Wompou*. Elle a été constituée **le 12 avril 1998** sur l'initiative de la **présidente de la coopérative *Zem-Zem*, *Vatma Mint Aly***, qui, après avoir participé à la foire de *Kayes* en 1997, a voulu tenter l'expérience menée par plusieurs coopératives au Mali. Elle a entrepris des démarches pour sensibiliser les coopératives de la zone de *Djégui*.

**Les problèmes communs** à l'ensemble de ces coopératives ont été identifiés : difficultés d'approvisionnement de la zone en semences maraîchères de qualité et en matières premières artisanales, manque de moyens financiers, analphabétisme, manque de compétences pour les activités rémunératrices (maraîchage, savonnerie, teinture et tannage).

Toutes ces coopératives ont ainsi décidé de créer « **l'Union des coopératives de *Djégui*** » afin d'unir leurs efforts et d'atteindre **les objectifs** ainsi fixés :

- lutter contre la pauvreté en développant les activités génératrices de revenus,
- lutter contre l'analphabétisme en créant des centres d'alphabétisation,
- favoriser l'échange interne entre les organisations de base,
- mettre en place des centrales d'achat pour faciliter l'approvisionnement en matières premières (semences et produits artisanaux).

L'objectif premier de cette union est cependant de « **développer les activités féminines afin d'améliorer les conditions de vie des populations** ».

L'Union regroupe des coopératives exclusivement maures. Il y a deux raisons principales à cela:

- D'une part, les villages peuls de la zone n'ont pas suivi la dynamique associative qui a caractérisé la région ces dernières années. Ils conservent des modes de vie semi-nomades qui les amènent à partir en transhumance une partie de l'année (de janvier à juillet). Il n'y a d'ailleurs actuellement aucune coopérative peule dans la commune de Arr.
- D'autre part, la coopérative de Arr (un des trois gros villages soninké de la commune et le seul où les femmes se sont organisées en coopérative) a adhéré dès 1992 à l'U.C.F.G.(Union des coopératives féminines du Guidimakha). A l'inverse, les conditions d'adhésion et d'accès au crédit de l'U.C.F.G. étaient, en 1998, incompatibles avec les moyens des coopératives maures qui ont préféré constituer leur propre union avec des modalités de fonctionnement adaptées à leur profil.

*El Wane* souhaite que l'ensemble des coopératives de la zone soient fédérées, y compris la coopérative de Arr. Des négociations sont en cours.

**Politique d'extension de l'Union** : Aujourd'hui, le bon fonctionnement de *El Wane* conduit nombre de coopératives de la région à déposer des demandes d'adhésion. Mais *El Wane* ne cherche pas à s'agrandir sans garantie. Or, a priori, ces garanties ne sont pas toujours assurées par ces coopératives. L'AG a choisi d'intégrer petit à petit les coopératives demandeuses. **Quatre nouvelles coopératives** ont adhéré en janvier, mais aucune n'a pu bénéficier de crédit jusqu'alors. Il a en effet été décidé qu'une période test leur serait imposée durant laquelle elles devraient travailler avec leur propre argent pendant deux mois en suivant les modalités de fonctionnement de l'Union. Si elles se révèlent capable de présenter un bilan acceptable à la fin de cette période, elles seront impliquées dans la prochaine campagne de crédits.

## Fonctionnement institutionnel de El Wane

*El Wane* est structurée sur le même modèle que les autres unions de la région.

- **Une Assemblée Générale (A.G.)** se réunit **tous les ans** pour faire le bilan de l'année passée (activités, budget) et arrêter le programme politique et financier de l'année à venir.
- **Un bureau élu par l'Assemblée générale** et composé de sept membres (président, président adjoint, secrétaire, secrétaire adjoint, trésorier, trésorier adjoint, commissaire aux comptes) est chargé de suivre toutes les activités de l'Union et se réunit **tous les deux mois**. En réalité, cela correspond au rythme des réunions de recouvrement des crédits. Le bureau est très souvent élargi à toutes les présidentes des coopératives ayant octroyé des crédits.
- **Plusieurs animateurs sont recrutés par l'Union** : un animateur permanent et deux animateurs saisonniers :
  - **L'animateur permanent** est chargé de suivre toutes les activités de l'Union. Il doit ainsi appuyer les coopératives membres, recenser leurs besoins, résoudre les difficultés rencontrées et consolider les acquis (en organisation, en gestion, en montage de projet...). Ce travail donne lieu à des rapports réguliers, manuscrits ou oraux, sur la situation de ces coopératives. Il est aussi chargé d'appuyer la présidente dans son travail en commun avec les partenaires (rôle important d'interface avec les bailleurs, les autres unions, les O.N.G., les services étatiques et l'administration).
  - **Les deux animateurs relais** sont chargés du suivi technique en maraîchage (itinéraire technique, pratiques maraîchères, bilan de campagne) entre les mois de novembre et d'avril.

## Activités de El Wane

*El Wane* en tant qu'union, favorise et coordonne les activités économiques des coopératives qui la composent. Son objectif consiste à **promouvoir les activités génératrices de revenus de la femme rurale en vue d'améliorer les conditions de vie des populations**, d'éradiquer l'analphabétisme, d'organiser des voyages d'échanges avec des organisations similaires de la

région, du pays ou de la sous-région (Mali, Sénégal), ainsi que de mettre en place un dépôt d'approvisionnement en matières premières (semences et produits artisanaux). El Wane a commencé à organiser des formations dans les domaines de la production du savon, du tannage de peaux et du maraîchage.

### **Le maraîchage**

La pratique de cette activité a permis de sédentariser les populations, d'améliorer la qualité et la quantité de leur alimentation, de créer des emplois au profit des jeunes (3 animateurs relais sont employés à titre saisonnier et rémunérés par l'Union *El Wane*).

### **L'artisanat**

Toutes les coopératives pratiquent l'artisanat.

Cette activité consiste à tanner des peaux, à confectionner des coussins et des tapis, à orner des briquets et des stylos, à fabriquer du savon et à teindre des habits (en général des voiles).

### **L'agriculture sous pluie (en période d'hivernage)**

Cette activité est pratiquée par l'ensemble des coopératives. Elle se déroule en saison pluvieuse (juillet à novembre). Elle concerne la culture de l'arachide, du gombo et de l'oseille de Guinée... Ces produits agricoles sont stockés pour être vendus plus tard à des meilleurs prix.

### **Le fonds de crédit**

Le crédit est une activité pratiquée depuis très longtemps par les coopératives membres. Avec l'émergence de l'Union *El Wane*, le système de crédit autrefois individuel revêt désormais un caractère collectif. C'est-à-dire qu'avant la création de l'Union, chaque coopérative octroyait des crédits individuels à ses membres. Mais aujourd'hui, le fonds de crédit de l'Union permet d'octroyer des crédits à chaque coopérative. La gestion des risques est donc collective. Libre ensuite à chaque coopérative de redistribuer le crédit à ses membres. Ce système a aussi permis d'évoluer vers un système de crédit beaucoup plus institutionnel que le précédent.

Le fonds de crédit de l'Union *El Wane* est alimenté par deux sources principales :

- Les fonds propres, d'un montant de 360'000 ouguiyas (2'700 CHF). Ce fonds est alimenté par les cotisations et des droits d'adhésion.
- Le fonds de crédit du F.A.I.B. (G.R.D.R.) d'un montant de 400 000 ouguiyas (3'000 CHF).

Ce fonds a favorisé la création des activités génératrices de revenus, surtout le petit commerce. Ces activités ont permis aux femmes d'accéder à un début d'autonomie financière. Par ailleurs la pratique du commerce a permis de mettre des denrées alimentaires de premières nécessité à la disposition des villages et d'intensifier le rythme des échanges économiques d'une part entre les membres des coopératives et les habitants de chaque localité et d'autre part entre les différentes localités membres de l'Union.

Le crédit procure à l'Union un important fonds généré par le taux d'intérêt élevé (10% pour 2 mois). Les bénéfices qui en sont retirés servent en grande partie à assurer le fonctionnement de l'Union et notamment la prise en charge des salaires des animateurs relais, les frais de transport et de réunions, etc.

### **Le petit commerce**

L'enclavement de la quasi-totalité des localités, l'absence chronique des produits ajouté au coût élevé de ceux qui sont disponibles sont à l'origine de la création des boutiques communautaires. De nos jours, toutes les coopératives sont dotées de boutiques grâce auxquelles les femmes parviennent à satisfaire tant bien que mal leurs besoins élémentaires. En pratique, aux réunions régulières qui ont lieu tous les deux mois, chaque coopérative présente une liste de produits à acheter. Le bureau de l'Union fait un achat groupé de toute la marchandise ainsi commandée qu'elle redistribue ensuite sans plus-value dans chaque village.

## **Le dépôt semencier**

Mis en place depuis la création de l'Union, le dépôt est basé à *Djégui Amar Noh*, au siège de l'Union *El Wane*. Mais trois points de vente ont été ouverts dans d'autres localités. Le dépôt est alimenté en général par *Caritas* – Nouakchott, à travers des commandes effectuées par l'Union *El Wane*. Les produits semenciers sont des variétés habituellement valorisées dans la région (tomates Xina, Oignon violet de Galmi, carottes, choux, salades...).

## **Le petit élevage**

**L'embouche ovine** : cette activité se fait en deux phases correspondant aux fêtes religieuses (fêtes de la Korité et de la Tabaski). Cependant une expérience visant à assurer une disponibilité quotidienne de la viande est actuellement initiée à *Djégui Amar Noh*. Si elle se révèle concluante sur les plans économique et nutritionnel, elle sera généralisée à l'échelle des autres villages membres.

**L'aviculture** : chaque coopérative dispose d'un poulailler composé en moyenne de 20 volailles. Cette activité est pratiquée depuis longtemps par les femmes, car elle leur permet de faire face à leurs besoins ponctuels (accueil des étrangers...).

Remarque : Ces deux activités ont été initiées et structurées par Vétérinaires Sans Frontière, mais depuis leur départ de la zone en août 1998, elles sont restées sans appui. Depuis quelques années, la volaille est affectée par des maladies - comme le gomboro - qui entraînent chaque année des élevés de mortalité.

## **Développement de El Wane**

Les objectifs visés par ce projet sont au nombre de quatre :

- 1) Assurer un fonctionnement efficace de l'Union par le recrutement d'un animateur principal qui pourra disposer d'un moyen de locomotion permettant de mieux encadrer la zone d'intervention et d'assurer les travaux de suivi et d'animation.
- 2) Renforcer le fonds de crédit pour permettre de multiplier les financements d'activités génératrices de revenus (artisanat, boutiques communautaires, embouche...).
- 3) Renforcer et améliorer le niveau d'information et de formation des populations cible par la construction d'un centre d'alphabétisation fonctionnelle.
- 4) Doter l'Union d'une unité de production de grillages lui permettant de faire face aux nombreuses demandes qui cherchent à sécuriser les productions maraîchères.

Le présent projet se situe dans la suite des actions déjà engagées par *El Wane*. La première phase proposée aux Jardins de Cocagne dure 2 ans.

## **Volet fonctionnement**

Le groupe cible de l'Union *El Wane* est composé en majorité de personnes à très faibles revenus, donc vulnérables. La zone d'intervention de l'Union *El Wane* concerne d'ailleurs des populations faisant parti des plus pauvres de la région.

Les besoins sont multiples : suivi des coopératives (campagne de maraîchage, remboursement des micro-crédits), animation et organisation de rencontres d'échange, gestion financière de l'Union... L'Union *El Wane* a choisi de s'autofinancer autant que possible pour assurer l'autonomisation de son fonctionnement. Mais les ressources financières proviennent essentiellement des intérêts des micro-crédits. Ces intérêts sont élevés, car ils doivent à la fois garantir les frais de fonctionnement et augmenter le volume du fonds de crédit. Aujourd'hui, l'Union n'est pas en mesure de répondre à toutes les demandes de suivi, de formations, etc. Or, plusieurs coopératives ont déposé une demande d'adhésion. *El Wane* se trouve donc dans une période de croissance et doit trouver les moyens de gérer au mieux cette multiplication des acteurs et des activités.

L'Union *El Wane* souhaite embaucher à plein temps un animateur qui sera chargé de coordonner les activités. Vu l'enclavement chronique de la région, l'Union envisage de lui mettre à la disposition un moyen de locomotion lui / leur permettant de couvrir toute la zone d'intervention. La prise en charge intégrale de cet animateur fragiliserait l'équilibre financier que *El Wane* a toujours réussi à atteindre jusqu'à aujourd'hui.

### **Volet augmentation du fonds de crédit**

Le fonds disponible est insuffisant. Il ne permet pas de financer à la fois le fonctionnement de l'Union et la partie investissement et d'assurer l'augmentation progressive du volume de crédit.

Il y a lieu d'augmenter le plus rapidement possible le fonds de crédit existant pour pouvoir répondre à l'ensemble des demandes. Un lien de cause à effet fait que plus il y a de crédits octroyés, plus il y aura d'intérêts et mieux l'Union sera à même de devenir financièrement autonome. Or, cette indépendance financière demeure le souci majeur de l'Union *El Wane* depuis sa création.

### **Volet alphabétisation fonctionnelle**

La zone d'intervention de l'Union *El Wane* est caractérisée par un analphabétisme quasi général. Rappelons à titre illustratif que sur les 1 293 membres de l'Union, seuls 10 sont lettrés.

Or, il n'existe aucun centre d'alphabétisation dans la zone d'intervention de l'Union *El Wane*.

Pour renforcer les personnes ressources, il faut consolider leurs compétences techniques et commencer par améliorer leur niveau de compréhension. La création d'un centre d'alphabétisation fonctionnelle s'avère nécessaire. Pour ce faire, l'Union *El Wane* envisage de faire démarrer à titre expérimental trois classes dans les trois zones regroupant la grande majorité des coopératives adhérentes, l'année d'après, trois autres classes seront ouvertes.

La langue enseignée sera le hassania. C'est en effet la langue dominante dans les villages considérés. Les programmes, la formation des moniteurs et le suivi de l'action seront effectués en relation avec le CEFP de Bakel dont *El Wane* est membre. Les moyens nécessaires concernent l'achat de tentes (Khaïma) qui serviront de lieu de formation, la rémunération des animateurs-formateurs pendant huit mois effectifs (pendant quatre mois, les femmes sont aux champs), ainsi que l'achat du matériel pédagogique

### **Atelier de grillages**

L'une des grandes contraintes rencontrées par les coopératives maraîchères réside dans l'absence de moyens de protection des cultures. Sur les 19 coopératives membres de l'Union *El Wane*, une seule coopérative possède des grillages obtenus grâce à un financement du F.A.I.B. Cette contrainte a des répercussions évidentes sur les rendements et la production de ces jardins maraîchers.

Or, il n'existe pas d'unité de production de grillages dans la zone. L'Union a décidé de faire face à une demande croissante de clôture grillagée de la part des coopératives membres. A cet effet, elle va acquérir une table de tissage et faire former deux personnes par CARITAS.

### **Autres actions**

En plus des actions présentées ci-dessus, l'Union va également :

- organiser avec l'appui du GRDR et du CEFP des **formations** pour ses responsables, en particulier dans les domaines de l'organisation et de la gestion comptabilité.
- organiser des **voyages d'étude**
- recevoir des **appuis techniques** ponctuels, en gestion, en aviculture par exemple

De plus, un processus **d'auto-évaluation permanente** va être mis en place pour assurer les rattrapages nécessaires et suivre les évolutions du programme.